



Pays : France Périodicité : Quotidien

OJD: 749258 Edition: Quimper

圙



Page 1/1

Les plaisanciers veulent être partenaires de la mairie



Le bureau, avec le président, Serge Chénédé (a gauche).

L'association des plaisanciers (APLOC) a réuni une cinquantaine de personnes, samedi soir, à la salle culturelle. L'association souhaite pour 2015 « un partenariat direct et régulier avec la mairie », en rappelant la mise en place du conseil nautique valide lors de l'assemblée générale de 2013. « Cela suppose pour 2015 un positionnement volontairement optimiste et vigilant sur le fonctionnement de la délégation de service public qu'est le port de plaisance. »

Les autres souhaits pour 2015 : participer a l'élaboration d'un projet de développement du port de plaisance et contribuer à la réflexion sur l'entretien des profondeurs du port et au suivi de l'impact du clapage. L'APLOC veut aussi réaffirmer le rôle d'une association de plaisanciers, comprendre et analyser le budget annexe du port de plaisance, participer à l'élaboration d'une dynamique portuaire basée sur un projet de développement, rassembler les plaisanciers autour de réflexions et d'activités communes.

L'association s'interroge encore sur « l'augmentation brutale des tarifs du port de plaisance, + 16 %, due aux travaux de dragage, qui contredit les déclarations faites il y a quelques mois sur le financement du solde des travaux, les choix antérieurs qui conduisent à cette situation, les conséquences sur l'avenir du port et sur les usagers. »

L'APLOC rappelle aussi ses participations actives avec Nautisme en Finistère, les sites Natura 2000, le syndicat intercommunal de l'ouest-Cornouaille et avec la fédération FNPPSF pour le projet de réglementation sur le bar et l'évolution de la réglementation de la pêche à pied. De nombreux projets de sorties en mer et de manifestations sont programmés cette année : des croisières en flottille, une opération tous en mer, des week-ends de la baie et la participation à la route de l'amitié, le 20e anniversaire du jumelage Loctudy-Fischguard, et le ragoût de chou de la SNSM. La pêche loisir ne devrait pas être en reste.